

L'abonnement au pôle ressources de l'IREPS ARA délégation Rhône

- Abonnement valable 1 an de date à date
- Emprunt illimité pendant un an de documents pédagogiques du pôle ressources
- Inscription à la newsletter de l'IREPS ARA délégation du Rhône (ex ADES)

1. Abonnement individuel

Pour les étudiants, chômeurs, retraités (sur présentation de justificatif)

20€

15€

2. Abonnement collectif

Pour les associations, structures et entreprises

70€

3. Abonnement établissements de formation et collectivités territoriales 150€

- Accompagnement méthodologique de groupes d'étudiants
- Prêt d'outils pédagogiques aux étudiants, stagiaires de la structure de formation et à tous les services et directions de la collectivité

NOM du responsable :

NOM de l'utilisateur :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date :

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'IREPS ARA délégation du Rhône (ex ADES) : 7 place du Griffon, 69001 Lyon

L'IREPS ARA délégation du Rhône (ex ADES) conserve vos données personnelles (pour une durée de 36 mois) pour vous transmettre des informations uniquement relatives à nos activités. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Plus d'information sur vos droits : consultez les mentions légales du site de l'ADES du Rhône.

©IREPS ARA Délégation Rhône - visuel : Freepick- Flaticon - 03/02/2023 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE PÔLE RESSOURCES

Vous êtes acteur dans le secteur du social, du sanitaire, de l'éducation ou autres ? Vous souhaitez monter un projet de promotion et d'éducation à la santé ? Le pôle ressources peut vous accompagner et renforcer vos compétences :



SE DOCUMENTER

Mise à disposition de **documents d'analyse et de diffusion**, sur les **grands thèmes de santé publique**? (*dépliants, affiches, kits, livrets...*)



EMPRUNTER DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Prêt de plus de **600 outils**, (*jeux, photo-langages, dossiers pédagogiques...*) pour les **adhérents de l'association**. **Catalogue des outils** et **adhésion** sur le site internet de l'IREPS ARA délégation du Rhône (ex ADES).



CONSTRUIRE DES PROJETS

Accompagnement méthodologique des chargés de projets, en fonction de votre demande et à **différentes étapes** de votre projet :

- Elaboration de l'action : *diagnostic, objectifs, mobilisation des publics*,
- Soutien dans la mise en œuvre de l'action : *conception des animations, recherche d'intervenants, participation des publics, recherche d'outils*,
- Aide à l'évaluation,
- Partage des interrogations par rapport à l'action.

Sur rendez-vous, ponctuellement ou sur plusieurs séances, en individuel ou en collectif.



DYNAMISER SON TERRITOIRE

Accompagnement, participation et appui méthodologique à la **structuration d'acteurs** autour d'une thématique ou d'un territoire.



ÉCHANGER AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS

Organisation de rencontres pour **découvrir** des outils, projets, **échanger** sur une thématique...



PRÉPARER SON ANIMATION

Co-construction d'animations répondant aux besoins de vos publics avec une approche **globale et positive**.



SE FORMER

Nous proposons des formations sur les différents thèmes développés dans le cadre de nos programmes. Nous pouvons **élaborer des formations «à la carte»** pour **répondre aux besoins spécifiques de vos professionnels**. Catalogue des formations disponible sur le site de l'IREPS ARA délégation du Rhône (ex ADES).

Le pôle ressources vous accueille à :

- **Lyon** : le lundi sur rendez-vous, le mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00 et le mercredi de 9h00 à 17h00.
- **Villefranche-sur-Saône** : le jeudi matin sur rendez-vous.

Contact : isabelle.vignando@ireps-ara.org

IREPS ARA Délégation Rhône

7 place du Griffon
69001 Lyon
3ème étage

L'IREPS ARA Délégation Rhône, c'est aussi des projets sur :



Vous pouvez retrouver nos dispositifs et nos programmes sur notre site internet :
www.adesdurhone.fr

Contactez nous :

Tél : 04 72 41 66 01

Mail : contact69@ireps-ara.org

Pôle Ressources : Bulletin d'abonnement



LES SERVICES PROPOSÉS

- Conseil et aide à la mise en oeuvre de vos projets de prévention et promotion de la santé,
- Accès illimité à nos documents de diffusion (tracts, brochures, affiches) et à notre pédagogthèque,
- Diffusion de newsletters.

LA PÉDAGOTHÈQUE :

1. CONDITIONS D'EMPRUNTS

Un abonnement annuel au Pôle Ressources de l'association est demandé pour chaque établissement ou particulier.

2. DURÉE DES PRÊTS

Les DVD, mallettes pédagogiques, CD-Roms, jeux sont prêtés pour une période d'une semaine. Les expositions sont prêtées pour une période de 15 jours. Attention : afin de permettre à chacun de pouvoir emprunter des documents aux dates retenues, tout retard sera pénalisé (1 € par jour de retard). Au-delà de deux retards dans l'année, une interdiction de prêt provisoire puis définitive sera prononcée.

3. MODALITÉS DES EMPRUNTS

- Prévoir la date précise du jour de l'emprunt (les réservations peuvent être faites par téléphone).
- Si le document n'est pas retiré à la date de réservation il sera automatiquement reposé au prêt.
- En cas de détérioration, il sera facturé à l'emprunteur du document le coût de remplacement du matériel.
- Les documents que vous empruntez ne peuvent en aucun cas être copiés, ni prêtés à un tiers.

NOM - prénom :

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé»)